



Les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur : quand la vie adulte se fait attendre

Entre 1990 et 2016, la population de jeunes âgés de 15 à 34 ans a légèrement diminué en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La hausse des naissances n'a pas suffi à compenser la baisse de l'apport migratoire.

À l'horizon 2050, le nombre de jeunes diminuerait encore si les tendances démographiques actuelles se prolongeaient, mais augmenterait avec des hypothèses de fécondité et de migrations plus favorables.

Marqué dans les années 1990, l'allongement de la scolarité a cessé depuis 2000. Les non-diplômés sont de plus en plus désavantagés sur le marché du travail. Dans la région, l'insertion des jeunes dans la vie active et leur accès à l'autonomie résidentielle sont plus difficiles que dans le reste de la France, particulièrement dans les zones d'emploi d'Arles, d'Orange, de Marseille-Aubagne et d'Avignon. Les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur restent plus longtemps chez leurs parents que ceux des autres régions, et fonder sa famille prend également plus de temps.

Nicolas Chauvot, Benjamin Méreau, Insee

De la fin de la période d'obligation scolaire au début de carrière, la transition vers l'âge adulte est porteuse d'enjeux spécifiques : insertion économique, autonomie résidentielle, constitution d'un noyau familial.

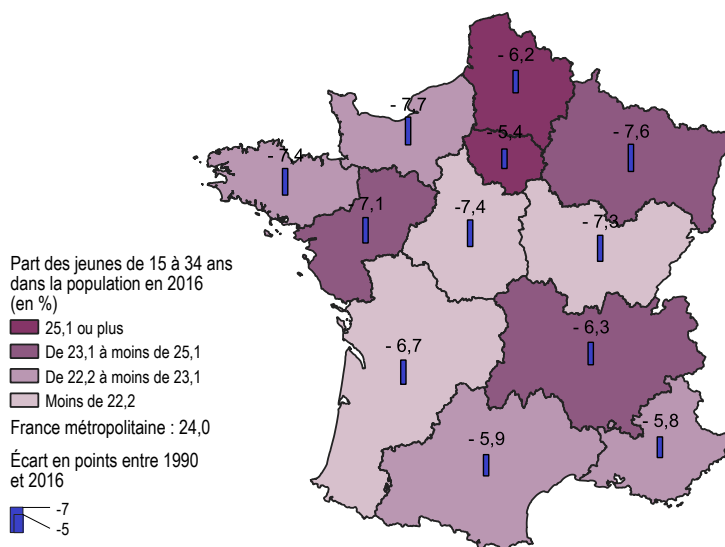
En 2016, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite 1,12 million de jeunes âgés de 15 à 34 ans. Ils représentent 22,4 % de la population régionale. À l'image des autres régions françaises (figure 1), la part de jeunes a nettement diminué depuis 1990 (- 5,8 points). Comme ailleurs, cette baisse s'explique par le vieillissement de la population et la forte progression de la proportion des plus de 65 ans.

Plus de naissances mais l'apport migratoire fléchit

Entre 1990 et 2016, les 15-34 ans ont diminué en proportion mais aussi en nombre. Le repli du nombre de jeunes est toutefois deux fois moins rapide en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en moyenne des régions de province (- 6,2 % contre -12,1 %).

1 La part des 15-34 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur est inférieure à la moyenne nationale

Part des 15-34 ans en 2016 et évolution 1990-2016, par région



© IGN - Insee 2019

L'augmentation globale de la natalité dans la région observée sur la période 1955-2001 aurait dû conduire à un accroissement du nombre de jeunes. Cependant, cette tendance n'a pas été suffisante pour compenser totalement l'effet des migrations résidentielles. Bien que positif, le solde entre les arrivées de personnes nées hors de la région et les départs de natifs des mêmes générations a nettement fléchi entre 1990 et 2016.

Entre 2025 et 2035, le nombre de jeunes repartirait à la hausse

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient (scénario central), le nombre de jeunes diminuerait de 4,2 % entre 2016 et 2050. À l'inverse, dans le scénario haut caractérisé par des hypothèses plus favorables en matière de fécondité et de migrations (*sources et méthode*), ce nombre augmenterait de 6,5 % sur la même période. Ce scénario est privilégié par le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), porté par la Région, dont l'un des objectifs est de rendre la région plus attractive pour les jeunes.

Ces évolutions masquent des différences selon les périodes. À court terme, selon les deux scénarios envisagés, la population de jeunes de 15 à 34 ans poursuivrait son repli. Puis, autour de 2025, le déclin du nombre de jeunes devrait s'interrompre sous l'effet de l'arrivée des générations nombreuses nées dans les années 2000 (*figure 2*). La population âgée de 15 à 34 ans retrouverait ainsi son niveau actuel en 2035 dans le scénario central, et même quelques années plus tôt dans le scénario haut.

Entre 2035 et 2050, les évolutions diffèrent entre les deux scénarios. Le recul serait de 3 000 jeunes par an selon le scénario central. La baisse de la fécondité initiée en 2014 se répercuterait sur les effectifs de jeunes. En revanche selon le scénario haut, le nombre de jeunes augmenterait de 2 700 par an et retrouverait en 2050 un niveau proche de celui de 1990.

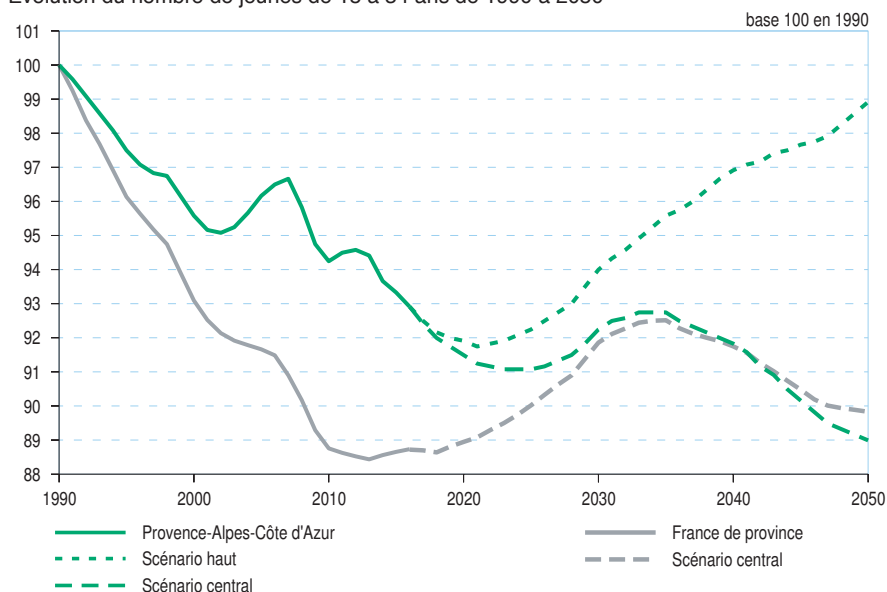
Quel que soit le scénario, la part des jeunes dans la population continuerait à diminuer dans la région, le nombre de personnes âgées augmentant plus fortement que les 15-34 ans. Selon les deux scénarios, les 15-34 ans représenteraient 20 % de la population en 2050.

L'allongement des études s'est interrompu

Dans la région comme au niveau national, le phénomène d'allongement des études, très marqué dans les années 1990, s'est interrompu depuis le début des années 2000. En 1990, deux jeunes sur trois n'étaient pas ou plus en études à 21 ans. En 2016, comme en 2000, ils ne sont plus qu'un sur deux au même

2 La baisse des 15-34 se poursuivrait dans la région jusqu'en 2025

Évolution du nombre de jeunes de 15 à 34 ans de 1990 à 2050



Sources : Insee, estimations de populations de 1990 à 2016, Omphale 2017, scénario central et scénario haut

âge. Cette proportion est plus faible pour les femmes (44 %), plus enclines à prolonger leurs études dans l'enseignement supérieur, que pour les hommes (54 %).

De fait, la part des diplômés du supérieur parmi les jeunes de 30 à 34 ans a plus que doublé entre 1990 et 2016 (*figure 3*). Elle a davantage progressé chez les femmes (de 19 % à 48 %) que chez les hommes (de 17 % à 37 %).

Les non-diplômés encore plus exposés qu'avant au chômage

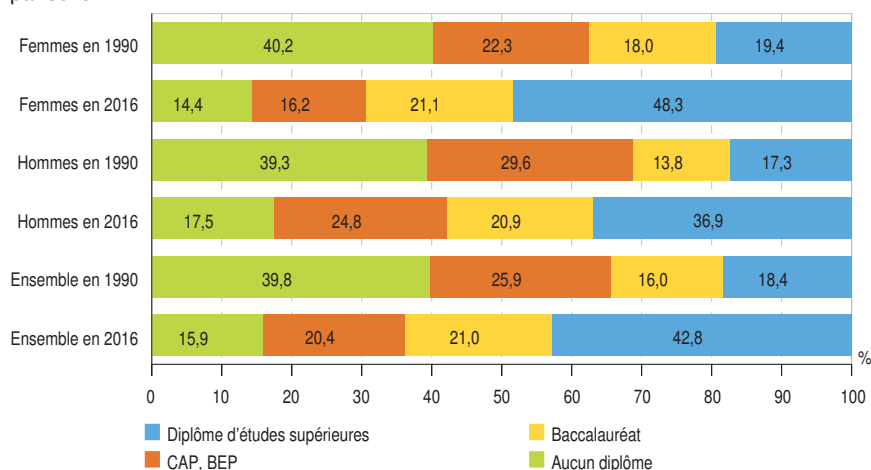
Le diplôme est devenu encore plus discriminant pour l'insertion professionnelle. Dans l'accès aux emplois non qualifiés, les non-diplômés sont concurrencés par d'autres jeunes diplômés. De ce fait, ils sont plus

exposés au chômage (*définitions*) : 38 % en 2016 contre 27 % en 1990. En 2016, les non-diplômés sont 1,4 fois plus souvent au chômage qu'un diplômé de CAP ou BEP et 2,8 fois plus qu'un diplômé du supérieur.

Entre 1990 et 2016, l'écart de taux de chômage entre Provence-Alpes-Côte d'Azur et la moyenne de province s'est atténué. La région reste cependant l'une des régions les plus concernées par le chômage des jeunes. En 2016, le taux de chômage des femmes de 15-34 ans reste supérieur à celui des hommes. Toutefois, l'écart s'est considérablement réduit avec l'élévation forte du niveau de diplôme des femmes, mais aussi suite à la crise de 2008 qui a davantage affecté les activités à dominante masculine (construction, industrie).

3 En 2016, une femme âgée de 30 à 34 ans sur deux est diplômée du supérieur

Répartition des 30-34 ans selon le plus haut diplôme obtenu en Provence-Alpes-Côte d'Azur, par sexe



Lecture : en 1990, 39,8 % des 30-34 ans de Provence-Alpes-Côte d'Azur non inscrits dans un établissement scolaire n'avaient aucun diplôme.

Champ : 30 à 34 ans non scolarisés (ni inscrits dans un établissement, ni apprentis).

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2016

Forte progression du taux d'emploi des femmes

En termes d'insertion professionnelle, Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe, en 2016, à l'avant-dernier rang des régions devant les Hauts-de-France. Seuls 67,6 % des jeunes ayant terminé leurs études sont en emploi contre 71,4 % pour la France de province. Cette insertion passe plus souvent qu'avant par l'obtention d'emplois « précaires » (temps partiels, CDD, intérim, emploi aidés, stages, apprentissage). Le taux d'emploi des femmes de 15 à 34 ans ayant terminé leurs études a fortement progressé depuis 25 ans (+ 6,3 points par rapport à 1990). Il reste inférieur à celui des hommes (64,4 % contre 70,6 %). Elles occupent également plus souvent des emplois à temps partiels (15,0 % contre 6,2 %), particulièrement les peu diplômées.

Le recours à l'apprentissage, généralement considéré comme un accélérateur d'insertion, est un peu moins fréquent qu'en France de province. L'évolution de l'apprentissage dans la région a suivi la tendance nationale. Les effectifs dans l'apprentissage ont plus que doublé entre 1990 et 2016 grâce à son développement dans le supérieur. Sur la même période, l'âge moyen des apprentis passe de 18,2 à 20,7 ans. L'apprentissage s'est aussi féminisé : 29,0 % des apprentis étaient des femmes en 1990, contre 39,5 % en 2016.

Une autonomie résidentielle plus tardive

Qu'ils soient en étude, au chômage, inactifs ou en emploi, les jeunes de la région habitent davantage chez leurs parents que ceux de la France de province. Ce phénomène n'est pas nouveau et peut s'expliquer pour les étudiants par la forte concentration de la population à proximité des lieux d'études.

Une fois les études terminées, ce phénomène perdure : 38,4 % des jeunes chômeurs ou inactifs de la région habitent toujours au domicile familial (35,5 % en France de province). Même lorsque qu'ils sont insérés professionnellement, 19,6 % d'entre eux résident chez leurs parents (16,2 % en France de province). Les difficultés d'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes de la région peuvent en partie s'expliquer par un contexte de loyers élevés.

En outre, l'accès aux habitations à loyer modéré s'est réduit pour les jeunes. En 1990, 15,0 % des jeunes disposant d'une autonomie résidentielle déclaraient résider en HLM, en 2016 c'est seulement 10,7 %. Un jeune autonome sur quatre est parvenu à accéder à la propriété (26,3 %), mais là encore, ce taux se situe en deçà de la moyenne de province (31,1 %).

4 Des maternités plus tardives

Âge moyen des mères à la maternité

	À la naissance du 1 ^{er} enfant		Tous rangs de naissance confondus	
	En 1989	En 2014	En 1989	En 2014
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26,1	28,5	28,3	30,3
France de province	25,7	28,1	28	30
France métropolitaine	25,9	28,4	28,2	30,3

Note : le rang de naissance s'appuie sur la structure des familles au recensement. L'âge moyen est non pondéré : les taux d'incidence des naissances sont calculés âge par âge, afin d'observer les comportements en neutralisant l'effet de la structure de la population.

Sources : Insee, état civil, recensements de la population 1990 et 2015

Fonder une famille prend plus de temps

Entre 1990 et 2016, les modes de cohabitation ont évolué. Les jeunes vivent de plus en plus souvent seuls dans leur logement (12,9 % contre 8,3 %). Par ailleurs, ils ont davantage recours à la colocation. En 2016, 7,2 % des jeunes cohabitent avec d'autres personnes sans lien familial contre 5,5 % en 1990. Ces deux tendances peuvent notamment s'expliquer par l'allongement des études. À l'inverse, la vie à deux fait moins recette : la part des jeunes en couple est passée de 41,8 % à 33,7 % dans la région, une baisse plus prononcée qu'en France de province. Lorsque les jeunes sont en couple, ils se marient moins fréquemment et plus tard. Les différences hommes-femmes sont notables : à 30 ans, 66 % des femmes vivent avec un conjoint et parmi elles, une sur deux (48 %) est mariée. Au même âge, 57 % des hommes sont en couple et 41 % sont mariés. Par ailleurs, 5,8 % des jeunes femmes sont parentes d'une famille monoparentale, contre seulement 0,6 % des jeunes hommes.

Comme ailleurs en France, l'âge à la première maternité a reculé de plus de 2 ans en 25 ans (figure 4), ce qui s'explique par la massification

des études supérieures des femmes et leur participation croissante au marché du travail. Au 1^{er} enfant, les mères de Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme celles des autres régions du sud, sont en moyenne plus âgées que les autres mères de province. Bien que tardive, la fécondité est élevée dans la région. Avec 1,99 enfant par femme en 2016 (figure 5), Provence-Alpes-Côte d'Azur est désormais la région la plus féconde de France métropolitaine.

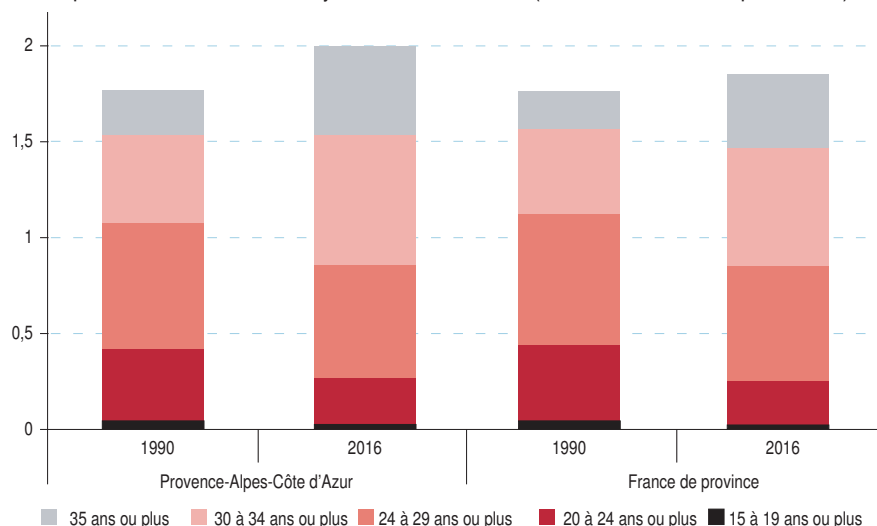
L'accès des jeunes au logement et à l'emploi varie selon les zones d'emploi

Les jeunes sortis du système éducatif sont confrontés aux conditions locales d'accès au logement et à l'emploi. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces conditions sont très disparates selon les zones d'emploi (figure 6) et rendent plus ou moins facile la quête d'autonomie des jeunes après leurs études.

Les zones d'emploi de Gap et de Briançon présentent la situation la plus favorable de la région. L'insertion professionnelle semble plus facile, en partie du fait des nombreux emplois saisonniers qu'offre le tissu productif local, mais aussi grâce à une concurrence

5 La fécondité a augmenté pour les femmes de 30 ans ou plus

Décomposition de l'indicateur conjoncturel de fécondité (en nombre d'enfants par femme)



Lecture : en 2016, l'indicateur conjoncturel de fécondité (définitions) est de 1,99 enfant par femme en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La contribution des femmes de 30 à 34 ans à la fécondité est de 0,66 enfants par femme.

Sources : Insee, état civil, estimations de population 1990 et 2016

réduite par le départ de nombreux jeunes vers les plus grands pôles d'emploi de la région. Quant à l'autonomie résidentielle, elle est également plus aisée que sur le reste de la région en raison notamment d'un marché du logement plus favorable.

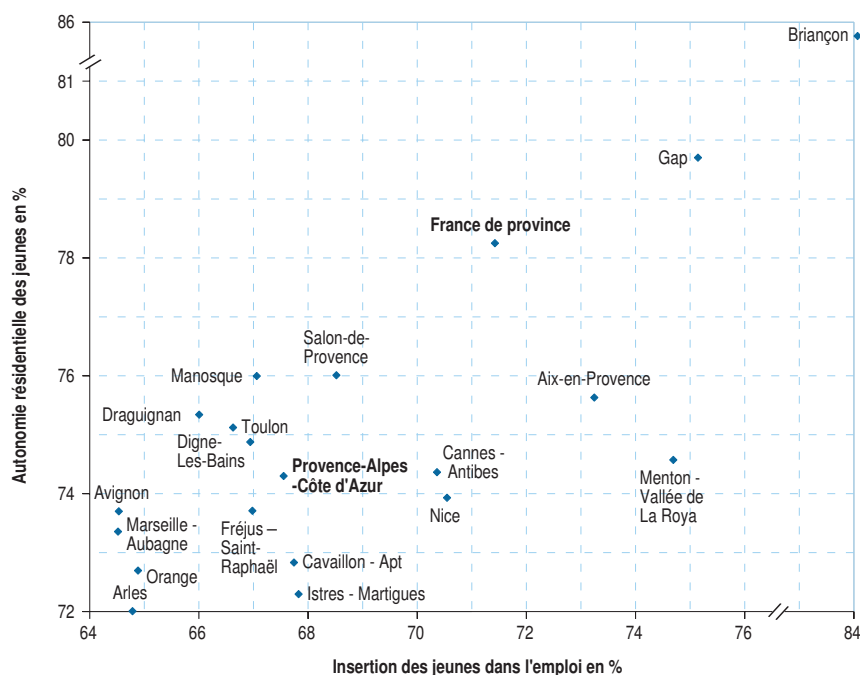
Les zones d'emploi de Menton-Vallée de la Roya et d'Aix-en-Provence semblent offrir de bonnes conditions d'insertion aux jeunes mais avec une autonomie résidentielle plutôt moyenne. Le taux d'emploi y est nettement supérieur, le marché de l'emploi étant dynamique et les taux de chômage parmi les plus faibles de la région. Dans ces deux zones, l'autonomie résidentielle est inférieure à ce que permettrait l'insertion professionnelle, probablement en raison d'un coût élevé du logement.

A contrario, les zones d'emploi d'Avignon, Marseille-Aubagne, Arles et Orange cumulent un taux d'emploi et un taux d'autonomie résidentielle des 15-34 ans nettement inférieurs à la moyenne régionale.

Suite à la crise de 2008, les conditions d'insertion des jeunes se sont simultanément détériorées dans toutes les zones d'emploi de la région entre 2006 et 2016. Cette dégradation va souvent de pair avec une diminution de l'accès à l'autonomie résidentielle. ■

6 Dans les zones de Briançon et Gap, emploi et autonomie résidentielle sont plus accessibles

Insertion dans l'emploi et autonomie résidentielle des jeunes sortis du système éducatif en Provence-Alpes-Côte d'Azur, par zone d'emploi



Lecture : dans la zone d'emplois de Gap, 75,1 % des 15-34 ans non scolarisés sont en emploi. Dans la zone d'emploi de Manosque, 76,0 % des jeunes ne vivent plus chez leurs parents.

Champ : jeunes de 15 à 34 ans non scolarisés.

Source : Insee, recensement de la population 2016

Sources et méthode

Les **projections de population** sont issues du modèle Omphale 2017. L'évolution de la population dépend d'hypothèses d'évolution relatives à la fécondité, la mortalité et les migrations. Le scénario central reproduit les tendances observées entre 2011 et 2015 (fécondité stable, augmentation de l'espérance de vie parallèle à la tendance nationale, solde migratoire de l'étranger stable et probabilités de migrer stables entre zones du territoire national). Le scénario haut est une alternative du scénario central avec des hypothèses plus optimistes sur la fécondité (en hausse), l'espérance de vie (plus longue) et les migrations avec l'étranger (solde plus élevé).

Dans cette étude, le **taux de chômage** est la proportion de chômeurs au sens du recensement de la population dans la population active âgée de 15 ans ou plus.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **taux de pauvreté** est la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian français (1 026 euros par mois et par unité de consommation en 2016).

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : octobre 2019
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)
© Insee - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2019

Pour en savoir plus

- Champion J.-B. et alii, « Un premier enfant à 28,5 ans en 2015 : 4,5 ans plus tard qu'en 1974 », *Insee Première* n° 1642, mars 2017
- Pouliquen E., « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », *Insee Première* n° 1686, janvier 2018
- Insee, « Population dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'horizon 2030 et 2050 », *Chiffres détaillés*, novembre 2017

